

« Les Familles de l'Eure »

Après les constats... voici des propositions d'orientations pastorales !

Nous proposons 4 priorités qui nous semblent être la suite logique de nos observations :

- A) Accompagner les familles durant le « déconfinement »
 - B) Réduire la « fracture numérique »
 - C) Accompagner les aînés isolés
 - D) Créer des « points d'écoute »
-

A) Accompagner les familles durant le « déconfinement »

Le déconfinement est annoncé dans l'Eure après deux mois où l'on a dû réapprendre à vivre ensemble, mais aussi à vivre seul. La vie va-t-elle reprendre comme avant, y a-t-il un avant et un après Coronavirus ? Cette période de confinement a démontré avant tout les inégalités sociales. Certaines familles, en situation de télétravail avec les enfants à la maison, mais le matériel informatique suffisant pour l'éducation à distance, en maison avec accès au jardin, mais aussi des familles avec des parents au chômage, sans accès aux technologies informatiques et dans l'incapacité de l'aide aux devoirs.

Car l'Eure est un département résidentiel avec 86,5% de résidences principales. 29,1 % des actifs occupés Eurois travaillent hors département. 15 % des locataires sont locataires du parc social dans l'Eure. Certaines zones dans les villes cumulent les fragilités économiques comme le taux de chômage, la croissance démographique. La part des familles logées en HLM, celle de la monoparentalité et celle des 45-54 ans non diplômés atteignent ici un maximum. Une femme sur trois en situation de monoparentalité vit sous le seuil de pauvreté et 13 % d'entre elles vivent dans ces quartiers urbains où se concentrent des difficultés sociales, contre 7 % pour les hommes seuls avec enfants et un peu moins de 6 % pour l'ensemble des ménages

Parmi les situations de risque, plus de 50 % sont liées à des problèmes d'éducation. Cette période a vu l'augmentation des violences, aux femmes ou aux enfants. Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les médias mais aussi dans des lieux où les personnes pouvaient être atteintes et en confiance, comme les pharmacies. Toutes informations préoccupantes confondues, 50 % évoque une problématique de carences éducatives, 18 % des violences intrafamiliales auxquelles s'ajoutent plus de 8 % de difficultés majeures liées à un contexte de séparation, de divorce ou de conflit familial.

Le débat de ce déconfinement était « faut-il prendre le risque d'envoyer nos enfants à l'école ? » pose plus la question de l'inégalité face à l'éducation en fonction de la possibilité du ou des parents d'aider leurs enfants. Plus largement la question va se poser encore plus avec les vacances scolaires, et la possibilité pour les enfants les moins favorisés de pouvoir partir en vacances. Une autre question se pose aussi, d'ordre sociétal. Est-il normal que les parents vivent leur vie professionnelle et sociale à fond, en déléguant l'éducation et une partie du développement social de leur enfant aux grands parents, à la nourrice, assistante maternelle, école, garderie... Il est peut-être nécessaire de repenser les dispositifs de congé parental d'éducation, la responsabilité parentale avant tout.

Si le confinement a en partie masqué la grande disparité des situations dans l'Eure, les chrétiens sont invités à poursuivre leurs actions de solidarité :

- 1) Par du soutien scolaire
- 2) La remise en route des associations d'écoute et d'entraide
- 3) L'attention aux autres en général, à son voisin en particulier

B) Réduire la « fracture numérique »

La période de confinement a constitué un révélateur et un amplificateur des inégalités face au numérique : équipement informatique, accès à internet fixe ou mobile, taille des logements, adaptation à un enseignement à distance ou à accompagner ses enfants dans la « classe à la maison », maîtrise de la culture numérique, possibilité de soutien de proximité, etc.

Déjà avant la crise sanitaire beaucoup de démarches administratives se faisaient par internet (CAF, Pôle Emploi, carte famille nombreuse SNCF, demande de rendez-vous à l'Assurance Retraite,...) à moins de vouloir passer de longs moments à attendre une réponse au téléphone ou lors d'une permanence d'accueil physique. Bien des personnes ont été laissées sur le bord de la route notamment des personnes âgées, celles ayant du mal avec la lecture ou avec la langue française, habitants dans des zones « blanches » ou « grises »... Des Maisons ou Relais des Services publics se sont ouverts afin d'aider les populations à contacter les administrations, des associations et collectivités locales ont mis en place des initiations et formations aux outils numériques.

Pendant la période de confinement cette fracture s'est agrandie car laissant des personnes, âgées ou non, seules devant leur écran de téléphone ou d'ordinateur quand elles en avaient un ! Comment fait une famille de 5 personnes avec un père enseignant donnant des cours à distance et 3 enfants en collège et primaire avec une tablette et un ordinateur ? Comment imprimer les exercices et les cours quand on n'a pas d'imprimante ? Recevoir les cours sur son téléphone portable, les recopier à la main, prendre une photo de l'exercice fait et les renvoyer à l'enseignant... Comment acquérir de nouvelles connaissances quand on est seul devant le cours, qu'on n'arrive pas à aller au-delà de l'application d'une méthode sans en comprendre la finalité ?

Bien des parents ont été mis en télétravail, ou plutôt en travail à la maison improvisé, sans matériel dédié, sans mobilier adapté, tout en devant assurer en même temps l'accompagnement de leurs enfants. Mais beaucoup de métiers ne sont pas en possibilité de

télétravail : éboueurs, soignants, caissières, agents des réseaux de télécommunications et bien d'autres.

En Église beaucoup d'échanges ont eu lieu sur les réseaux sociaux, bien des textes et propositions de prières, célébrations,... ont été envoyées par courrier électronique et c'est très bien. Mais alors qu'on ne pouvait se déplacer, comment joindre les membres de nos communautés paroissiales ou de mouvements sans internet ou ordinateur ? Y avons-nous seulement pensé ?

Beaucoup d'initiatives solidaires ont été prises tant pour imprimer et distribuer les cours aux élèves, pour rester en lien avec des membres des communautés et ainsi briser l'isolement. Des établissements scolaires, des associations, des collectivités locales ont distribué des tablettes, prêté des ordinateurs, mis en place un soutien à distance, etc. mais beaucoup d'enfants qui étaient en difficultés ont décroché. Et bien des personnes ont le sentiment d'être dépassées par un monde qui va trop vite pour elles avec un sentiment d'exclusion.

Quelques pistes d'actions :

- Déjà ne pas accroître malgré nous la fracture numérique en nous demandant toujours si ce que nous faisons, par exemple un envoi d'informations ou le covoiturage, sera accessible à tous.
- Refuser l'idée dominante que le numérique et plus généralement la technologie, peut pallier à tout et remplacer les contacts humains et rencontres réelles.
- En lien avec l'encyclique Laudato Si, faisons le bilan de l'impact de ces technologies sur la planète et l'humanité (consommation électrique, métaux rares dont l'extraction pollue et exploite des enfants, etc.).
- Dresser le bilan de cette absence de rencontres communautaires en regardant le foisonnement d'initiatives d'églises domestiques, de prières à la maison,... et voir comment les continuer dans un contexte différent....

C) Accompagner les aînés isolés

Dans l'Eure, 22 % de la population a plus de 60 ans, soit 132 000 personnes. Nombreuses sont celles qui souffrent d'isolement en raison de l'avancée en âge, de problèmes de santé, de la situation familiale, financière... Les causes sont nombreuses et les conséquences parfois très importantes.

Au 31 décembre 2017 il y avait 162 établissements pour personnes âgées dans l'Eure : 4929 places en EHPAD, 2125 places pour personnes âgées autonomes, 1005 places en soins à domicile et 202 places pour des soins de longue durée. (source INSEE)

C'est dans le sud ouest du département que la densité des seniors est la plus importante : 20% de la population a plus de 65 ans dans les cantons de Bernay, Broglie, Rugles et Verneuil.

Dans plusieurs cantons du département de l'Eure **45% des personnes de plus de 75 ans vivent seules : c'est le cas dans le canton de Damville, dans celui de Vernon et dans ceux de Louviers, Gaillon et Evreux centre**

A l'inverse c'est environ 25% seulement des plus de 75 ans qui vivent seuls dans le Roumois, à Brionne, Bernay et à l'entour d'Evreux

Dans le sud est du département c'est là que le revenu médian des ménages seniors est le plus élevé (supérieur à 22.200 euros par an). **C'est dans le sud et l'ouest du département qu'il est le plus faible (moins de 19 .400 euros par an).**

Plus d'un quart des seniors de plus de 60 ans n'utilisent jamais internet, affirme une étude réalisée par l'association Les Petits frères des pauvres, qui appelle à un « plan national » de lutte contre « l'exclusion numérique des personnes âgées ». (étude publiée dans le figaro du 27/09/2018)

Le département de l'Eure a mis en place un plan de lutte contre l'isolement des seniors en 2017. Des associations se sont engagées dans le cadre de ce plan : Mona Lisa, les Petits Frères des Pauvres...

Par exemple, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées de la résidence Jean Guenier de Bourgtheroulde du matériel informatique a été installé en avril 2020 afin de permettre aux résidents de garder le contact par vidéoconférence avec leurs familles malgré le confinement.

Mais il reste encore beaucoup à faire ! La solidarité de proximité s'est développée lors du confinement mais l'isolement a été particulièrement douloureux durant cette période pour la plupart des personnes âgées en EHPAD privées des visites de leurs familles et de leurs proches.

Les chrétiens sont invités à poursuivre leurs actions :

- 1°) Prendre des nouvelles par téléphone, proposer de faire des courses pour les personnes âgées isolées
- 2°) Faire des visites à domicile ou en EHPAD des personnes âgées isolées
- 3°) Organiser le covoiturage pour accompagner ces personnes lors des messes et des rencontres culturelles ou paroissiales, pour les accompagner faire leurs courses ou se rendre chez le médecin...

D) Créer des « points d'écoute »

L'époque actuelle est un monde où les contacts semblent faciles mais où, paradoxalement, la solitude n'a jamais été plus prégnante chez les personnes. Qui n'a pas fait l'expérience d'un inconnu dans une file d'attente commençant à lui parler de ses problèmes ? Les problèmes de l'époque sont complexes et le désarroi immense : violence, ruptures, chômage, maladie, éducation, vieillissement... A l'heure des réseaux sociaux, d'une communication virtuelle, le besoin d'accueil, d'écoute et de parole augmente. Lors de Pentecôte 2018 et de la journée de la Solidarité à Caugé, le coin écoute mis en place n'a pas désempilé, signe d'un vrai besoin.

C'est suite à ce constat que la Pastorale des Familles du diocèse a souhaité mettre en place des « points écoute » dans divers lieux du diocèse avec pour ambition de couvrir le territoire d'un maillage d'écouter d'ici à quelques années. C'est pourquoi, avec le CLER, spécialisé dans le conseil conjugal, mais aussi les problématiques familiales, s'est mise en place en 2019 une formation à l'écoute, ciblée sur les couples et les familles. Le frère Joël du Bec insistait au départ sur une écoute spécifique de couple « avant la rupture » mais nous avons souhaité l'élargir aux familles et même plus largement à tous ceux qui éprouvent le besoin de parler. Une douzaine de personnes, envoyées par leur paroisse ou leur mouvement, a été ainsi

formée. Trois lieux d'écoute sont ouverts ou en voie de l'être, le confinement ayant brusquement tout mis en suspens.

- Conches : opérationnel avec une équipe de six personnes qui se relaient sur un créneau horaire défini.
- Bernay : c'est une action du secteur Ouest, avec un numéro de téléphone spécial. Les accueils se font le deuxième samedi du mois, en lien avec l'ouverture du vestiaire de St Vincent de Paul.
- Evreux Saint Michel : aurait dû commencer aux environs de Pâques.

Des pistes sont à trouver sur le secteur plus rural de Notre Dame des Bois. Là aussi, le confinement a stoppé les ardeurs.

Plutôt que d'œuvrer chacun dans son coin, l'idée est aussi de mutualiser les forces et de travailler en partenariat avec les associations (caritatives, migrants, carrefour des cités).

Il est encore trop tôt, en raison des circonstances et de la nouveauté de l'offre pour dresser un premier bilan, mais il semble important que l'Église puisse offrir des lieux de parole et d'écoute pour toutes les problématiques actuelles où elle accueille sans jugement et avec empathie. Il ne s'agit pas pour ces points écoute de trouver des solutions : les spécialistes sont là pour cela, mais d'offrir un premier espace où « déposer ses valises » « son fardeau » afin de repartir allégé ou d'être en capacité de frapper ensuite à la bonne porte. Parfois, on le sait tous, le simple fait d'avoir été écouté suffit à redresser la barre. Parallèlement nous essayons de constituer des petits livrets « ressources » avec des adresses utiles, un peu sur le modèle de ce qu'a réalisé Notre Dame des Bois.

Pour l'année 2021, nous aimerions mettre en route une douzaine d'autres personnes, donc merci aux curés de paroisse et aux EAP de nous adresser d'éventuels candidats !

A Evreux, le 24 mai 2020

Le Bureau de l'Observatoire Diocésain Economique et Social